Bulletin communal de Faimes

Novembre 2026



Prochains rendez-vous :
Journée de l'Arbre
Illumination du sapin de Noël
Pages 3 & 8

Faimes se réaménage
Des projets
pour nos villages
Page 5

Le Cercle géohistorique
de la Hesbaye Liégeoise
en visite à Faimes
Pages 11–14

— Bulletin communal de Faimes —

Lancé en novembre 2005
n° 48, novembre 2026

Revue d'information officielle de la Commune de Faimes (province de Liège, Belgique).
La commune comprend les villages d'Aineffe, Borlez, Celles, Les Waleffes et Viemme.
Publié trois fois par an. Version papier (tirage : 1.950 exemplaires) et format électronique.
Rédactrice en chef : Nathalie JACOB. Éditeur responsable : Jean-Marc DELCHAMBRE.
Correspondance : rue Adolphe Braas, 13, 4317 FAIMES. Email : communication@faimes.be

— Administration communale —

tél. : 019/33 98 50 - fax : 019/33 97 76
commune@faimes.be

Ouvert du lundi au vendredi 9 h – 12 h.
Permanences (sauf congés scolaires) le mercredi 14 h – 16 h et le samedi (sur RV) 10 h – 12 h.

— CPAS —

tél. : 019/33 97 70 - fax : 019/67 79 95
cpas@faimes.be

Permanences sociales : ouvert lundi (sauf le 1er lundi du mois), mardi et jeudi 9 h – 11 h 30.
Allocations chauffage : ouvert mardi 9 h – 11 h 30.

Les numéros de téléphone à six chiffres ci-dessous sont des numéros locaux et doivent être précédés du **préfixe régional 019**.

Population : Nancy BURE	33 97 77
État civil : Claudine KUPPENS	33 98 68
population@faimes.be	
Urbanisme & Travaux :	
Nicolas HUBIN - urbanisme@faimes.be	33 98 56
Ludovic RASE - travaux@faimes.be	33 98 69
Megan SCHEPERS - megan.schepers@faimes.be	33 98 62
Voirie : René LALLEMAND	0491/374 529
atelier@faimes.be	
Cimetières : Alexandre MELIN	33 98 55
cimetieres@faimes.be	
Communication : Nathalie JACOB	33 98 58
communication@faimes.be	
Directrice générale f.f. : Fatima LAAOUEJ	33 98 52
fatima.laaouej@faimes.be	
Directeur financier : Leif VAN NEUSS	33 98 57
recette@faimes.be	
Comptabilité & ressources humaines :	
Axelle MATHEYS - axelle.matheys@faimes.be	33 98 63
Nancy SCHMITZ - nancy.schmitz@faimes.be	33 98 53
École Celles : David LEBEAU	32 54 45
École de Les Waleffes : David LEBEAU	56 73 72
ecole@faimes.be	
Accueil extrascolaire : Angélique SEILLER	33 98 54
extrascolaire@faimes.be	
Écopasseuse : Anne-Catherine LEFÈVRE	33 98 59
anne-catherine.lefevre@faimes.be	
Plan Climat : Sophie FARACI	33 98 65
sophie.faraci@faimes.be	

Présidente : Laurence MARNEFFE	0496/937 114
laurence.marneffe@hotmail.com	
DG f.f. : Christine De SCHEEMAEKER	33 97 71
christine.descheemaeker@faimes.be	
Directeur financier : Leif VAN NEUSS	33 98 57
receveur-cpas@faimes.be	
Administration : Régine BRONCKART	33 93 07
Titres-services & RH : Sandrine CHARLIER	33 97 78
Service social :	
Carole DENIS	33 93 02
Laurence MARCHAL	33 93 03
Sylvie STASSE	33 97 73
Ateliers « Cré-Actif » & espace communautaire	
Véronique RIPET	33 97 70
Les jardins du Chevalier	33 97 70
lesjardinsduchevalier@faimes.be	
Magasin de seconde main	
« Fais-moi revivre »	0471/649 260
Mobi-Service	33 97 70
Service de repassage « Sans un pli »	33 97 78
ALE : Régine DUSSART	0451/072 404
Permanence le vendredi de 13 h à 15 h.	

— Vivre la Hesbaye —

La couverture est une photographie prise au hameau de Saives, à Celles, le 17 août 2025.

Reproduite avec autorisation. © Nathalie Jacob.

La parole est au bourgmestre

Chères Faimoises, chers Faimois,

Alors que l'automne s'installe et que l'année entre dans sa dernière ligne droite, ce nouveau *Bulletin* est l'occasion de revenir sur plusieurs temps forts qui ont rythmé la vie de Faimes ces derniers mois, ainsi que sur les projets et rendez-vous qui animeront cette fin d'année.

Plusieurs travaux sont mis à l'honneur dans ce numéro. Deux projets inscrits au Programme Communal de Développement Rural vont prochainement entrer en chantier : l'aménagement de la motte féodale de Les Waleffes et le réaménagement des entrées de village. Ces réalisations contribueront à mettre en valeur notre patrimoine et à améliorer le cadre de vie de nos villages.

D'autres interventions se sont également concrétisées ces derniers temps. À Les Waleffes, de nouvelles classes viennent répondre aux besoins de l'école, tandis qu'à Celles, le site des « Trois Cloches » a fait l'objet d'un important travail d'assainissement. Enfin, des voiries de ces deux villages ont aussi bénéficié de travaux d'entretien.

Ce *Bulletin* revient également sur de nombreux moments de rencontre et de partage. L'accueil des nouveaux habitants, la remise des primes de naissance et la mise à l'honneur de nos mérites sportifs ont permis, une nouvelle fois, de célébrer celles et ceux qui participent à la vitalité de notre commune.

Nos plus jeunes ont, quant à eux, traversé un été bien rempli. En effet, la plaine du Cortil, l'Été solidaire et les activités du Conseil Communal des Enfants leur ont offert de multiples occasions de s'impliquer et de partager des expériences enrichissantes. Notons aussi que la saison estivale des jardins du Chevalier a été marquée par une belle dynamique et de généreuses récoltes.

Notre patrimoine et notre histoire occupent une place importante dans ces pages. Merci à nos rédacteurs invités qui, par leurs recherches et leurs contributions, permettent de faire vivre la mémoire de nos villages.

À l'approche de la fin de l'année, plusieurs rendez-vous nous attendent encore. La Journée de l'Arbre, le 21 novembre, sera l'occasion de rappeler l'importance de la nature dans notre cadre de vie. Le 11 décembre, nous nous retrouverons autour du sapin de Noël pour partager un moment chaleureux et lancer ensemble les festivités de fin d'année.

Au fil de ces pages, vous découvrirez une commune qui évolue, tout en restant profondément attachée à ce qui fait sa richesse : ses villages, son patrimoine et, surtout, les femmes et les hommes qui les font vivre. Je vous souhaite une bonne lecture !

Enfin, j'espère vous retrouver nombreux lors de nos prochains rendez-vous, tout en poursuivant avec détermination les projets qui font de Faimes une commune vivante et attentive à chacun.



Bien à vous,

Votre bourgmestre,
Jean-Marc DELCHAMBRE.

Semaine de l'Arbre : plantons pour les oiseaux !



Depuis 1983, la Semaine de l'Arbre met chaque automne la nature à l'honneur en Wallonie. L'objectif ? Encourager chacun à faire une place aux arbres et arbustes de nos régions, à renforcer le maillage vert et à favoriser la biodiversité jusque dans nos jardins.

À Faimes, le rendez-vous est désormais bien connu. Lors des précédentes éditions, de nombreux citoyens avaient répondu présents pour repartir avec quelques plants gratuits, bénéficier de conseils et découvrir différentes actions en faveur de la faune et de la flore.

Cette année, une attention particulière sera portée aux oiseaux de nos jardins. Planter arbres, arbustes et haies, c'est en effet leur offrir nourriture, abri et lieux de nidification pour les années à venir.

Rendez-vous le samedi 21 novembre dès 10 h au hangar de voirie, rue Adolphe Braas, 13, à Celles pour cette nouvelle Journée de l'Arbre à Faimes !



Sur le terrain, les travaux avancent

De nouvelles classes à Les Waleffes

Face à l'augmentation des effectifs scolaires, deux nouvelles classes en conteneurs ont été aménagées à l'implantation de Les Waleffes.

La Commune a opté pour cette solution rapidement réalisable, tout en veillant au confort des élèves. Chauffés, climatisés et isolés, les locaux disposent également de sanitaires et d'une citerne d'eau de pluie. Les aménagements extérieurs ont été pris en charge par les services communaux.

Un investissement d'environ 220.000 € pour répondre à l'évolution des besoins de l'école.



Le site des « Trois Cloches » assaini

En décembre 2024, l'état du bâtiment dit « Aux Trois Cloches » avait contraint la Commune à prendre des mesures d'urgence pour sécuriser les lieux. Le dossier d'assurance étant désormais clôturé, la partie restante du bâtiment a pu être démolie et le site assaini. Il est aujourd'hui sécurisé et débarrassé de ses vestiges dangereux. Son affectation future n'est pas encore arrêtée : la Commune se laisse le temps de la réflexion.





Entretien des voiries à Celles et Les Waleffes

Début du mois d'août, plusieurs voiries communales ont fait l'objet de travaux d'entretien réalisés par l'entreprise BALAES : raclage de l'ancien revêtement et pose d'un nouveau tarmac.

À Celles, les rues de la Centenaire, du Moulin et du Fays, le rond-point de la place Joseph Wauters et l'entrée de la rue Abbé Gelin étaient concernés.

À Les Waleffes, les travaux ont porté sur la rue du Presbytère et la rue de Celles, entre la chapelle et le chemin des Pâches.



Sécurité routière : radar tronçon et déplacement du radar fixe

Un radar tronçon est en cours d'installation rue de Huy, entre la rue Joseph Mignolet et le rond-point de Viemme. Le radar fixe actuel sera quant à lui déplacé à hauteur de la rue Léon Génie.

Le nouveau dispositif, à l'initiative du SPW Mobilité et Infrastructures, permettra de contrôler la vitesse moyenne des véhicules sur l'ensemble du tronçon et contribuera ainsi à renforcer la sécurité routière.

Restons attentifs et adaptons notre conduite pour la sécurité de tous.



Des projets qui prennent forme

Deux projets du Programme Communal de Développement Rural (PCDR) entrent en chantier : la motte féodale de Les Waleffes et les entrées de village bientôt réaménagées.

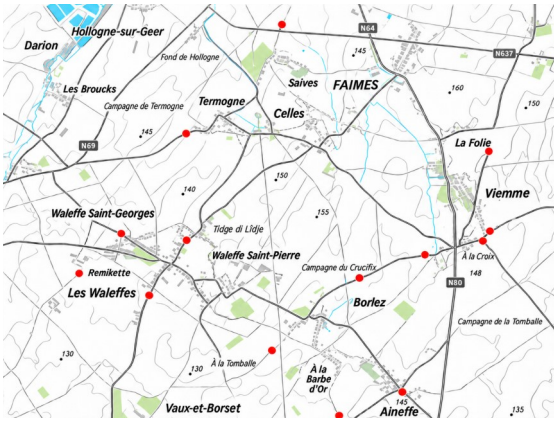
Lors de sa séance du 7 septembre, le Conseil communal de Faimes a approuvé les conventions de réalisation de deux projets phares du Programme Communal de Développement Rural : l'aménagement de la motte féodale de Les Waleffes et celui des entrées de village.

Ces projets sont issus de l'Opération de Développement Rural lancée par la Commune en 2014. Durant plusieurs années, habitants et représentants communaux ont travaillé avec l'appui de la Fondation Rurale de Wallonie afin d'établir un diagnostic du territoire et d'imaginer son avenir. Ce travail a abouti au PCDR, approuvé par le Gouvernement wallon le 8 décembre 2022.

Des entrées de village à l'identité affirmée

Le premier projet prévoit le réaménagement des entrées des différents villages de l'entité. Des totems identitaires propres à chacun seront associés à des aménagements de mobilité destinés à marquer clairement l'entrée en zone habitée. L'objectif : renforcer l'identité de chaque village tout en incitant les automobilistes à ralentir.

Les emplacements ont été déterminés par la Commission locale de Développement rural (CLDR), puis validés par le ministre du Développement rural. Le projet a été confié au bureau W2 Project.



La motte féodale de Les Waleffes : un site historique

Le second projet concerne quant à lui la motte féodale de Les Waleffes, aujourd'hui un talus boisé difficilement accessible, auquel on accède par un escalier abrupt menant vers la chapelle. Le réaménagement préservera l'atmosphère boisée du lieu tout en facilitant son accès.

Une clairière sera aménagée au sommet avec un petit amphithéâtre en pierres sèches, des bancs et des panneaux didactiques. Elle pourra notamment accueillir les élèves de l'école voisine pour des activités en plein air.



Un nouveau sentier et un escalier en acier Corten permettront de relier la place du Presbytère au calvaire. Les grands arbres seront conservés et une haie d'essences régionales renforcera la sécurité et la biodiversité du site.

Le projet prévoit également la restauration du calvaire. Le Christ de la chapelle, attribué au Maître Balthazart de Huy et daté du XVI^{e} siècle selon l'Agence wallonne du Patrimoine (AWaP), pourrait bénéficier d'une subvention du Petit Patrimoine Populaire Wallon.



Deux chantiers, un même esprit

Nous sommes désormais dans l'attente de l'engagement budgétaire de la Région wallonne, qui devrait intervenir en 2027, afin de pouvoir lancer les marchés publics nécessaires à la réalisation des travaux.

Ces deux projets illustrent pleinement l'esprit du PCDR : des initiatives issues de la participation citoyenne, portées par la Commune et soutenues par la Région wallonne.

Vous êtes intéressé.e par ce type de projet et souhaitez y apporter votre contribution ? Rejoignez notre CLDR !

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Madame Megan SCHEPERS :

megan.schepers@faimes.be – 019/33 98 62

CPAS : des comptes dans le vert et un cap vers l'emploi

2026, une année pleine de défis

Après un retour à l'équilibre financier en 2025, le CPAS de Faimes aborde 2026 avec de nouveaux défis. Entre accompagnement social, gestion rigoureuse et retour vers l'emploi, il entend poursuivre son action en faveur de l'autonomie des bénéficiaires.

L'année 2025 a marqué une évolution positive pour notre CPAS. Après un exercice 2024 clôturé dans le rouge avec un résultat de – 19.661,18 €, le compte 2025 repasse dans le vert et affiche un résultat positif de 40.637,81 €.

Ces chiffres sont encourageants et témoignent d'une gestion attentive des moyens du CPAS, dans un contexte où les besoins sociaux restent importants. L'objectif est bien défini : préserver notre capacité à accompagner celles et ceux qui en ont besoin, tout en veillant à une utilisation responsable des ressources publiques.

Cette évolution traduit notre volonté de conjuguer rigueur dans la gestion des deniers publics et maintien d'un accompagnement social de qualité. Mais derrière les chiffres, il y a avant tout des femmes et des hommes, des parcours de vie et des situations difficiles qui nécessitent écoute, accompagnement et solutions concrètes.

L'année 2026 nous place face à de nouveaux défis avec, entre autres, la réforme du chômage et ses conséquences pour les CPAS. Dans ce contexte en perpétuelle évolution, notre ligne directrice reste la même : soutenir au mieux les personnes qui s'adressent à nous, tout en les responsabilisant et en faisant de l'insertion socioprofessionnelle et du retour vers l'emploi une priorité.



Les dispositifs de remise à l'emploi (articles 60 et 61) occupent une place essentielle dans cette ambition. Ils permettent à nos bénéficiaires de renouer avec le monde professionnel, d'acquérir de l'expérience et des compétences, mais aussi de retrouver progressivement autonomie et confiance dans leur avenir.

Notre objectif est donc de poursuivre et de renforcer cette dynamique : aider lorsque c'est nécessaire, responsabiliser, accompagner vers l'autonomie et créer durablement des passerelles vers l'emploi chaque fois que cela est possible.

Les enjeux sont et seront nombreux, mais le CPAS de Faimes tient le cap avec une ligne de conduite claire : maintenir une gestion financière rigoureuse tout en investissant dans l'accompagnement, la responsabilisation et la remise à l'emploi.

Parce que le rôle du CPAS ne se limite pas à apporter une aide lorsque les difficultés surviennent : il consiste aussi, chaque fois que cela est possible, à ouvrir des perspectives et à construire avec chaque bénéficiaire un chemin vers l'autonomie.

Rénovation énergétique : du nouveau depuis ce 1er octobre

Depuis le 01/10/2026, un nouveau système d'aide à la rénovation énergétique est d'application en Wallonie. À l'heure où nous écrivons, seules les grandes orientations sont connues. Les modalités précises suivront.

Un nouveau soutien financier

Les aides prennent désormais la forme de prêts, éventuellement assortis d'une réduction du montant à rembourser. Elles visent en priorité les logements les plus énergivores dont les travaux permettent une réelle amélioration du label PEB (Performance Énergétique des Bâtiments). Le dispositif comprend deux formules :

- Le Rénopack, prêt à taux zéro assorti d'un avantage assimilable à une prime ;
- Le Rénoprêt, dont le taux varie notamment selon les revenus du ménage.

Des exigences PEB progressives

La Wallonie prévoit également un calendrier de rénovation des logements. À partir de 2028, lors de l'achat d'un bien, l'acquéreur disposera de cinq ans pour atteindre le niveau PEB requis. Dès 2031, les propriétaires seront progressivement soumis à des exigences minimales de performance énergétique.

Un accompagnement des citoyens

Le nouveau dispositif prévoit aussi des guichets uniques destinés à faciliter les démarches et à proposer une aide adaptée aux besoins de chaque ménage. Leur déploiement se fera petit à petit.

Pour toute question, contactez notre écopasseuse, Madame Anne-Catherine LEFÈVRE :

anne-catherine.lefevre@faimes.be
0484/444 620

Une journée pour accueillir, célébrer et féliciter

Pour clôturer les vacances d'été en beauté, la Commune de Faimes a organisé trois événements : l'accueil des nouveaux habitants, la remise des primes de naissance ainsi que la mise à l'honneur des mérites sportifs.

Trois cérémonies le temps d'une même journée, avec l'objectif de favoriser les rencontres et les échanges entre les différents groupes, tout en permettant aux nouveaux habitants de découvrir la richesse des activités culturelles, associatives et surtout sportives proposées à Faimes.

Les primes de naissance

En 2025, ce sont 31 petits faimois qui ont vu le jour : 15 filles et 16 garçons. Pour célébrer leur arrivée, la Commune a souhaité les mettre à l'honneur en offrant un bavoir floqué avec le logo de la commune ainsi qu'une prime de naissance de 125 €.

Toutes nos félicitations aux heureux parents et bienvenue à ces petites Faimoises et ces petits Faimois !

L'accueil des nouveaux habitants

81 familles ont choisi de s'installer à Faimes entre les mois de juillet 2025 et juin 2026. Afin de leur souhaiter chaleureusement la bienvenue et de les aider à découvrir leur nouvelle commune, plusieurs petites attentions leur ont été remises : un livre consacré à Faimes et à ses rues, un sac contenant diverses informations culturelles et touristiques offert en partenariat avec la Maison du Tourisme Terres-de-Meuse, un badge « C'est Faimes maison » conçu en collaboration avec l'Agence de Développement Local ainsi qu'une bougie parfumée.

Bienvenue à toutes et tous à Faimes ! Nous espérons que vous vous y sentirez rapidement comme à la maison.

Les mérites sportifs

Enfin, plusieurs membres du monde sportif faimois ont été distingués pour leurs brillants résultats.

Parmi eux, Alix GENOT, 13 ans, s'est distinguée en natation avec plusieurs titres et médailles au niveau national, tandis qu'Aikaterini BAYE, 21 ans, a brillé en boxe thaïlandaise, notamment avec une médaille de bronze remportée à Bangkok.

Roman DESTEXHE, 15 ans, poursuit quant à lui un très beau parcours en VTT enduro, et Lucie MILLECAMPS, 13 ans, est devenue championne nationale de twirling bâton en freestyle solo.

Le club de tennis de table CTT Renaissance de Viemme a également été récompensé pour les excellents résultats de ses équipes, sans oublier Roger RIGA, toujours en compétition à 81 ans.

Félicitations à eux tous pour ces belles performances !

Retour en images sur cette formidable journée.


Les primes de naissance


Les mérites sportifs


Les nouveaux habitants

Un sapin à décorer… et à faire briller ensemble



En décembre 2025, le Conseil Communal des Enfants de Faimes lançait une première édition de la décoration et de l'illumination du sapin de Noël. Le rendez-vous avait rencontré un joli succès !

De nombreuses boules remplies de vœux avaient trouvé leur place dans le sapin, la visite du Père Noël avait ravi petits et grands et la soirée s'était déroulée dans une ambiance particulièrement chaleureuse et conviviale.

Forts de cette belle expérience, les jeunes conseillers renouvellent l'événement et donnent donc rendez-vous aux Faimoises et Faimois le **vendredi 11 décembre dès 18h** devant l'administration communale.

Des boules transparentes seront disponibles pour y glisser vos vœux, et chacun peut également apporter sa propre décoration. **Illumination du sapin à 20h**, avec boissons et hot-dogs pour prolonger ce moment festif !

Engagement et découvertes pour le Conseil Communal des Enfants

Une exposition pour dire non au racisme

Parmi les temps forts de la fin d'année scolaire, le Conseil Communal des Enfants (CCE) a organisé une exposition contre le racisme, fruit d'un important travail mené par les enfants durant plusieurs mois.

Pour aborder ce sujet essentiel et sensibiliser le public à la discrimination et au respect des différences, les jeunes conseillers ont fait preuve de créativité et d'engagement. Ils ont réalisé des dessins, recueilli des témoignages, tourné plusieurs saynètes et même enregistré une chanson pour l'occasion.

Présentée au public, cette exposition a rencontré un vif intérêt. Une vraie satisfaction pour les enfants, pleinement investis dans ce projet, qui ont ainsi pu faire entendre leur voix sur une thématique qui les concerne eux aussi en tant que jeunes citoyens.

Dans les coulisses de la caserne des pompiers

Pour clôturer cette année bien remplie, les membres du CCE ont eu l'occasion de visiter la caserne des pompiers de Waremme.

Ils y ont reçu un accueil chaleureux et ont eu l'opportunité de découvrir le quotidien des pompiers, leur organisation, leur matériel, leurs différents véhicules et les multiples facettes de leur métier. La visite a été particulièrement concrète : les enfants ont pu être témoins de la réalité du terrain, puisque plusieurs équipes et véhicules ont dû quitter la caserne pour partir en intervention durant leur passage.

Une expérience impressionnante et enrichissante, qui leur a permis de mieux comprendre la disponibilité, la réactivité et l'engagement nécessaires à l'exercice de cette profession.

Cette visite a ainsi parfaitement conclu une année particulièrement dynamique pour le Conseil Communal des Enfants.

Bravo à tous les jeunes conseillers pour leur implication et bonne continuation à ceux qui nous quittent :

Clémence DELCHAMBRE, Olivia LEPICARD, Antoine LOUIS, Sasha MOUREAU, Rayssa NAEGU, Louison NOTELAERS, Lou PIRLET et Olivia TRUS.





Une saison pleine de saveurs aux jardins du Chevalier

La saison 2026 s'est achevée aux jardins du Chevalier après plusieurs mois particulièrement riches. Une météo plutôt clémente, de belles récoltes, une équipe renforcée et de nombreux visiteurs : cette année encore, le potager du CPAS a parfaitement rempli ses différentes missions.

Une équipe qui pousse elle aussi

Derrière les légumes récoltés se cachent de nombreuses heures de travail et une équipe qui s'est étoffée au fil des mois. Les jardins du Chevalier participent en effet à la réinsertion socioprofessionnelle en permettant à certains bénéficiaires du CPAS de retrouver un emploi dans le cadre de l'article 60.

François a ainsi rejoint Ahmed, notre maraîcher, au mois de mars, suivi en avril par Nancy, que les habitués ont également pu retrouver lors des ventes des lundis et mardis matin. Gabriel et Arthur ont, quant à eux, découvert le métier à l'occasion de leur stage scolaire. De plus, durant l'été, plusieurs étudiants ont prêté main-forte à l'équipe dans le cadre de l'Été solidaire.

Des petits jardiniers devenus guides

Les jardins ont aussi poursuivi leur mission de sensibilisation auprès des plus jeunes. Tout au long de l'année scolaire, les élèves de 2e primaire de Madame Valérie et Madame Amélie, de l'école de Celles, ont découvert les différentes étapes du maraîchage : travail de la terre, germination, plantation ou encore récolte de graines.

Le 30 juin, cette belle aventure s'est clôturée par un « Afterschool » ouvert aux familles et au public. Pour l'occasion, les enfants sont devenus guides d'un jour et ont partagé avec leurs proches les connaissances acquises au fil de leurs visites.

Sous un soleil généreux, jeux géants en bois, découverte des abeilles et d'une ruche didactique, produits du terroir et présentation des réalisations de l'espace communautaire ont complété cet après-midi placé sous le signe de la découverte et de la convivialité.

Des fleurs, des légumes et des melons

Dans les parcelles, le travail de toute l'équipe a largement porté ses fruits. Les bordures fleuries ont attiré abeilles, bourdons et autres précieux pollinisateurs, tandis que les récoltes ont rempli les cageots de couleurs : haricots, tomates, courgettes, carottes…

Mais la vedette de la saison aura incontestablement été le melon ! Sucré et savoureux, il a rencontré un tel succès que la demande a une nouvelle fois dépassé la production. Le message est entendu : les jardins tenteront d'en cultiver davantage l'année prochaine !

Après cette saison bien remplie, les jardins du Chevalier vont maintenant prendre leurs quartiers d'hiver. Merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à cette belle année, travaillé dans les parcelles ou poussé la porte des jardins. Rendez-vous au printemps prochain pour une nouvelle saison de découvertes, de rencontres et de saveurs.



« Ainsi Soit-il » : une nouvelle vie pour le patrimoine religieux

À travers leur projet photographique et patrimonial « Ainsi Soit-il », Astrid PERRON et Éric WEYTENS portent un regard sensible sur les églises et lieux de culte dont l'histoire évolue. Leur démarche les a récemment conduits à la chapelle Notre-Dame de Saives, aujourd'hui réhabilitée en bibliothèque communale.

La chapelle Notre-Dame de Saives, récemment transformée pour accueillir la bibliothèque de Faimes, a attiré l'attention d'Astrid PERRON et Éric WEYTENS, les auteurs du projet photographique et patrimonial « Ainsi Soit-il ». Ils sont venus y poser leur regard et leur objectif afin de garder une trace de cette transformation qui offre aujourd'hui une nouvelle vie à l'édifice, tout en respectant son histoire et son caractère.

Mené sur le long terme, « Ainsi Soit-il » s'intéresse aux églises, chapelles et autres lieux de culte dont la situation évolue. Certains sont toujours affectés au culte, mais leur avenir est incertain ; d'autres ont été fermés ou abandonnés ; d'autres encore ont déjà trouvé une nouvelle fonction.

À travers leurs photographies, Astrid PERRON et Éric WEYTENS souhaitent témoigner de ces lieux à un moment particulier de leur histoire. Leur démarche se veut à la fois artistique, sensible et respectueuse du patrimoine. Elle cherche en effet à préserver la mémoire de bâtiments qui ont souvent occupé, durant des générations, une place importante dans la vie des villages et de leurs habitants.

Leur travail met également en lumière les possibilités de reconversion de ce patrimoine religieux. Lorsqu'un édifice perd sa fonction initiale, sa disparition n'est pas nécessairement la seule issue : une nouvelle affectation peut lui permettre de poursuivre son histoire autrement, tout en conservant son identité et les traces de son passé.

La chapelle Notre-Dame de Saives en est un fort bel exemple. Sa transformation en bibliothèque lui a permis de devenir un lieu ouvert à tous, consacré aux livres, à la lecture et à la rencontre, sans effacer ce qui fait la singularité de l'ancien édifice religieux.

En photographiant la chapelle, les auteurs d'« Ainsi Soit-il » l'intègrent ainsi à un travail plus vaste consacré à la mémoire et à l'avenir du patrimoine cultuel.

Pour découvrir leur démarche et leurs photographies : www.ainsi-soit-il.com



© Ainsi Soit-il — Astrid Perron & Éric Weytens

Des élèves en visite à la bibliothèque de Faimes

Le 11 juin dernier, les élèves de 1H des Instituts Saint-Laurent et Notre-Dame de Waremme ont rejoint à pied la bibliothèque de Faimes, accompagnés de leurs professeures Mme OGER et Mme JEANFILS.

Accueillis par deux bénévoles, ils ont découvert la bibliothèque et son histoire avant de participer à des jeux autour du classement des ouvrages.

Lecture libre et échanges sur les bandes dessinées et romans jeunesse ont également rythmé cette visite.

Les participants ont aussi profité d'un moment de détente à l'extérieur et de gourmandises à l'heure du repas. Une sortie culturelle et récréative appréciée de tous.



© Virginie Oger

Le patrimoine faimois mis à l'honneur par le Cercle Géohistorique de la Hesbaye Liégeoise (CGHL)

Un article d'Annie DECLERCQ, Franco SLAVIERO et Bénédicte FRAIPONT

Le Cercle Géohistorique de la Hesbaye Liégeoise a pour mission de valoriser le patrimoine des communes partenaires, notamment par des visites-découvertes et une revue quadrimestrielle.

À la demande du membre fondateur, feu Claude LANGE, son assemblée générale (AG) se tient chaque année dans une commune différente. En juin 2026, Faimes a accueilli cette rencontre.

La journée consacrée à l'AG s'organise traditionnellement en trois temps :

- Le matin débute par une réunion administrative ;
- Vient ensuite un moment plus convivial autour d'un bon repas ;
- L'après-midi, quant à lui, est réservé à la visite d'un ou de plusieurs éléments du patrimoine local.

C'est à la salle « La Forge », mise gracieusement à notre disposition par le Collège communal, que se sont déroulées les deux premières parties de cette journée. Nous remercions chaleureusement nos hôtes.

Quant au choix de la visite, l'offre étant bien vaste, c'est finalement vers le hameau de Saives que nous avons mis le cap.



Salle « La Forge » - AG du CGHL - 14 juin 2026.

À la fin de la matinée, une présentation des spécificités de la commune de Faimes et de son patrimoine a été proposée. Plusieurs aspects ont été mis en évidence :

- La commune de Faimes est notamment la seule de la Hesbaye liégeoise à ne pas porter le nom d'une de ses anciennes communes, à savoir Aineffe, Borlez, Celles, Les Waleffes et Viemme, mais bien celui d'un lieu-dit de Celles où se trouvait une motte castrale ;
- Son patrimoine est foisonnant. Habitée depuis la Préhistoire et située ensuite à proximité de la chaussée romaine Bavay-Cologne, Faimes peut effectivement se prévaloir de tumuli, de mottes féodales, d'édifices romans, de plusieurs châteaux, dont le plus connu est sûrement celui de Les Waleffes, mais aussi de nombreuses fermes en quadrilatère, voire de fermes-châteaux ou de châteaux-fermes… (1)
- Ce riche patrimoine est valorisé par de nombreux outils de découverte mis à la disposition du grand public, mais aussi à travers le *Bulletin communal de Faimes*, réalisé par Nathalie JACOB, dans lequel plusieurs pages lui sont régulièrement consacrées. La quasi-totalité de ces informations est également accessible gratuitement sur le site internet de la commune. Peu de communes rurales peuvent se vanter d'offrir à leurs habitants autant de moyens de découvrir leur patrimoine ;
- Plusieurs édifices classés jalonnent le territoire communal, parmi lesquels la chapelle de Saives, l'oratoire d'Aineffe ou encore la chapelle Saint-Blaise. La chapelle de Saives et l'oratoire d'Aineffe appartiennent à la Commune, tandis que la chapelle Saint-Blaise est propriété de la fabrique d'église de Celles. La chapelle de Saives a été cédée à la Commune pour un franc symbolique par le comte Guy van den Steen de Jehay.

Le choix de la visite de l'après-midi a également été présenté et explicité. Nous aurions pu nous concentrer sur le patrimoine tout proche de la salle : l'église Sainte-Madelberte et sa tour romane magnifiquement restaurée, l'abbé Gelin, mathématicien ayant vécu à Celles, ou encore le chevalier Braas, éminent juriste… Mais nous avons préféré nous tourner vers le hameau de Saives, situé à seulement 1,5 km du centre de Celles et souvent considéré comme l'un des joyaux de la Hesbaye liégeoise.

À la fin de la présentation et durant l'apéritif, les membres intéressés ont pu consulter les documents mis à leur disposition, voire en emporter certains. Un délicieux repas a ensuite été servi.



Pour en savoir plus sur le CGHL : www.cghl.eu

Visite du hameau de Saives et de sa chapelle Notre-Dame

Après le repas, par un bel après-midi sec et frais, une trentaine de membres du CGHL se retrouvent sur le parvis de la chapelle Notre-Dame de Saives pour découvrir son étonnante histoire et celle du hameau qui l'abrite.



Les participants à la promenade-découverte du hameau de Saives rejoignent le parvis de la chapelle, lieu de rendez-vous.

Trois guides sont bien utiles pour l'occasion :

- Franco SLAVIERO, l'aîné, que beaucoup de Faimois connaissent, est la mémoire vivante du lieu et des nombreuses anecdotes qui s'y rattachent ;
- Bénédicte FRAIPONT est la cheville ouvrière de l'étonnante réaffectation de la chapelle ;
- Annie DECLERCQ, membre active du CGHL, plante le décor et rappelle les moments importants de la longue histoire du lieu.

C'est également l'occasion de montrer combien l'utilisation et la protection du patrimoine ont évolué au fil des siècles.

« Le charme des lieux, la qualité de la restauration de la chapelle et son environnement font de cet ensemble un des plus beaux sites du patrimoine wallon.
À l'ombre des arbres tricentenaires, elle est gracieuse, elle est jolie, elle paraît s'être fait une retraite solitaire au milieu de ses quatre châteaux et grosses fermes qui l'entourent de loin, tout en gardant auprès d'elle les vieux courtils arborés où depuis des siècles fleurissent les mêmes marguerites. » (2)

Cette réflexion poétique a été rédigée il y a plus de deux cents ans, lors de la première reconstruction de la chapelle, et semble toujours d'actualité. Voyons donc ce qu'il en est aujourd'hui !



Les trois guides du jour : Bénédicte FRAIPONT, Annie DECLERCQ et Franco SLAVIERO.

Le hameau de Saives constitue un très bel ensemble architectural. Il regroupe aujourd'hui, autour de la chapelle Notre-Dame, deux châteaux-fermes, une petite ferme des XVIII^{e} et XIX^{e} siècles et une centaine d'habitants.

Son histoire est pourtant bien plus ancienne. La première mention du fief de Saives remonte à 1016 ; il relève alors directement du prince-évêque de Liège. Autrefois, Saives comptait une vingtaine de maisons et était le siège d'une cour de justice.

« La partie formée par les domaines Pecsteen et Lambrechts, l'église et les terrains environnants a été classée comme telle par arrêté royal du 26 novembre 1973 sur une superficie de 6 hectares contournés par les rues de Saives et de Labia et à sa limite Est-Sud par un sentier (lî pazé dè bosquet) (sentier du Tumulus aujourd'hui) qui lui-même relie les deux rues précitées. » (2)

Franco nous explique notamment l'existence d'un tunnel qui relie la petite ferme toute proche (et donc le hameau) au château de Les Waleffes, et comment ce tunnel, durant la dernière guerre, a été utilisé pour y cacher le bétail. (3)



Un petit hameau pour une grande histoire.

La chapelle Notre-Dame, dont l'histoire remonte à plus de mille ans, a été mise à mal à plusieurs reprises !

À l'origine, il s'agissait « d'une chapelle romane, avec une tour assez large bien caractéristique du type tour barlongue comme celles que nous pouvons encore voir dans notre région et particulièrement à Aineffe. » (2)

« À cette époque lointaine, l'église était plus que la maison du Dieu des chrétiens. Elle représentait pour le peuple le refuge en cas d'attaque, le lieu où les hommes se réunissaient, appelés par la cloche pour débattre des affaires locales et y recevoir les ordres et décisions des pouvoirs locaux. Tous les actes de la vie civile y étaient célébrés. Des fêtes y étaient organisées avec danses et musiques. » (2)

« En 1672, lors de la guerre franco-hollandaise, la chapelle et les dix-sept maisons du hameau furent détruites par le feu. La fureur guerrière avait eu raison de l'édifice. » (2)

« C'est Jean Armand van den Steen, alors chanoine de Saint-Lambert, qui la fit entièrement restaurer en 1754. Les briques ont remplacé les pierres, mais les fondations, qui datent de 1016, sont restées avec leurs pierres d'origine. Il décéda en 1770 et fut enterré dans le chœur même de la chapelle. » (3) La crypte où il repose n'est malheureusement plus accessible aujourd'hui. Franco nous en indique l'entrée.



Entrée de la crypte à l'arrière de la chapelle.

L'église resta ouverte au public pendant plus de cent ans. S'ensuivit un long procès, qui entraîna une nouvelle fermeture, des contestations s'étant élevées quant à la propriété de la chapelle.

« En 1903, la signature d'un bail emphytéotique par les comtes van de Steen, au profit de la Fabrique d'église de Celles, mit fin au litige et rendit la chapelle à sa vocation religieuse. » (2)

Cette longue fermeture ne fut bien évidemment pas bénéfique à l'entretien du bâtiment, « à tel point qu'en accord avec l'autorité religieuse, le bourgmestre de Faimes prit un arrêté en interdisant l'accès. » (2)

« Depuis 1980, la chapelle appartient à la commune pour l'avoir acquise du Comte Guy van den Steen de Jehay pour le franc symbolique. » (2)

Dès 1981, une longue restauration entreprise par la Commune de Faimes, avec l'aide, entre autres, de la Fondation Roi Baudouin, a permis de lui rendre toute sa splendeur.

Après avoir accueilli concerts, expositions… le projet d'y installer une bibliothèque a vu le jour.

Bénédicte FRAIPONT, cheville ouvrière du projet, nous explique alors « le long chemin, semé d'embûches » qui a précédé son inauguration officielle, en août 2025.

« Outre les démarches administratives, il a fallu peser les 7 000 livres et bandes dessinées (± 2 tonnes), les déménager, les ranger… dans des rayonnages qu'il a fallu démonter, peser, déménager, transporter, remonter… car sous la chapelle, il y a une crypte !

Rien que pour le déménagement, dix bénévoles et leurs conjoints ont été réquisitionnés durant près de 15 jours.

Le résultat est à la hauteur des efforts : magnifique ! Cet endroit est propice au calme et à la lecture, idéal pour une bibliothèque. » (4)

Un moment de libre découverte est alors laissé aux participants pour explorer l'extérieur de la chapelle, mais aussi l'intérieur et la bibliothèque qui l'occupe.



Une bibliothèque installée dans un magnifique écrin.

Une courte promenade par la rue Al Cadorette nous permet ensuite de découvrir les voisins de la chapelle.

Il y a bien évidemment le château-ferme de Saives et sa tour classée.

« Construit en briques et en pierres de Meuse, il semble avoir été réédifié entièrement en 1707 à l'emplacement d'un castel précédent dont subsistent encore des substructions, notamment des caves romanes du XI^{e} siècle, aux murs massifs d'environ 1,50 m d'épaisseur. » (2)

Franco nous explique alors que, lors de la dernière guerre, le prince régent Charles de Belgique y a séjourné. Il a également bien connu la fille Lambrechts, très gentille. Il en était autrement de son père, qui n'hésitait pas à utiliser un canon pour éloigner les chapardeurs de fruits de son verger. (3)

Le château Pecsteen, construit au XVIII^{e} siècle, reste bien visible de nos jours, malgré les nombreux remaniements qu'il a subis.

En revanche, il faut chercher davantage pour repérer la quatrième ferme-château. Impossible de la trouver sans l'aide de Franco, qui nous conduit devant la parcelle où se dressaient, jusqu'il y a peu, des vestiges de la ferme Heuskin (HEUSKIN était maire de Celles et fermier du seigneur de Saives, Charles van den Steen). Il nous raconte notamment que le corps de logis aurait été détruit pour permettre aux nobles voisins d'avoir une vue dégagée vers le château de Sélys-Longchamps. (3) Quant aux tours qui ont fait partie du paysage, elles ont été démantelées lors du lotissement de la parcelle, aucune valeur historique ne leur étant reconnue.



Photo des vestiges de la ferme Heuskin. (2)

Notre promenade se termine à la limite du hameau, devant la chapelle Saint-Blaise.

« L'originalité de la petite chapelle Saint-Blaise est de posséder un clocheton en surplomb. Elle est encadrée de deux tilleuls et son environnement verdoyant dégage une impression esthétique et poétique certaine. Pour ces raisons, elle a bénéficié elle-même d'un classement comme site en 1988. » (2)

Ici aussi, Franco nous révèle une affectation temporaire pour le moins surprenante du clocheton : durant la guerre, il aurait servi de cachette pour des armes. (3)

Ainsi se termine notre découverte du hameau de Saives et de sa chapelle qui, à l'image du lieu, s'est voulue « champêtre, paisible… mais aussi conviviale, comme le veut le CGHL ».

C'est le moment de remercier Bénédicte FRAIPONT et Franco SLAVIERO, nos deux guides faimois et bénévoles, qui n'ont pas hésité à donner de leur temps pour nous guider et partager leurs connaissances des lieux.

Nos remerciements vont aussi à Nathalie JACOB pour ses précieux conseils tout au long de l'organisation de ce bel événement, ainsi qu'au Collège communal.

Pour aller plus loin…

Si les reconversions de lieux de culte en hôtels ou restaurants font souvent beaucoup parler d'elles, il n'en va pas toujours de même des réaffectations en bibliothèques.

Pourtant, rien qu'en Wallonie, une bibliothèque s'est installée en 2010 dans l'ancienne chapelle des Sœurs de la Doctrine Chrétienne à Virton et, plus récemment, en 2026, dans la chapelle des Augustines à Rebecq.

Toute proche de la Hesbaye liégeoise, mais au-delà de la frontière nationale, une sublime librairie s'est installée dès 2007 dans l'ancienne église des Dominicains de Maastricht, édifice monastique gothique du XIII^{e} siècle…

Les livres ne méritent-ils pas d'aussi jolis écrins ?



Notre président, Philippe FORBRAS, et le trésorier, Joseph BOXUS.

(1) *Faimes, À la découverte de notre commune*, administration communale de Faimes, s.d.

(2) Joseph DELCHAMBRE, *Les rues de Faimes*, avec le soutien de l'administration communale, 3^{e} édition, 2019.

(3) Propos et anecdotes de Franco SLAVIERO.

(4) Propos de Bénédicte FRAIPONT.

Toutes les photos ont été prises par des membres du CGHL, à l'exception de celle des vestiges de la ferme Heuskin. (2)

Enfin, notons que la dénomination complète de la chapelle est : la chapelle Notre-Dame et Saint-Denis de Saives.

Aineffe, Borlez & Les Waleffes à travers les XIX[e] et XX[e] siècles (1[ère] approche)

— Partie 1 —

par David FRAITURE

Communes d'Aineffe[1], Borlez[2] et Les Waleffes[3] (Waleffe-Saint-Pierre, Le Sart, Remikette et Waleffe-Saint-Georges)

La ligne ferrée vicinale Statte-Waremme traverse les trois communes au sud de celles-ci et d'est en ouest.

La chaussée de Huy à Waremme, nationale 48 (auj. RN 65), coupe la commune d'Aineffe de la borne 12 (Chenay – limite avec Chapon-Seraing) à la borne 14 (entrée de la commune de Viemme).

On aperçoit la chaussée romaine de Tongres à Moxhe, nationale 40 (auj. RN 69), au nord-ouest de Les Waleffes.

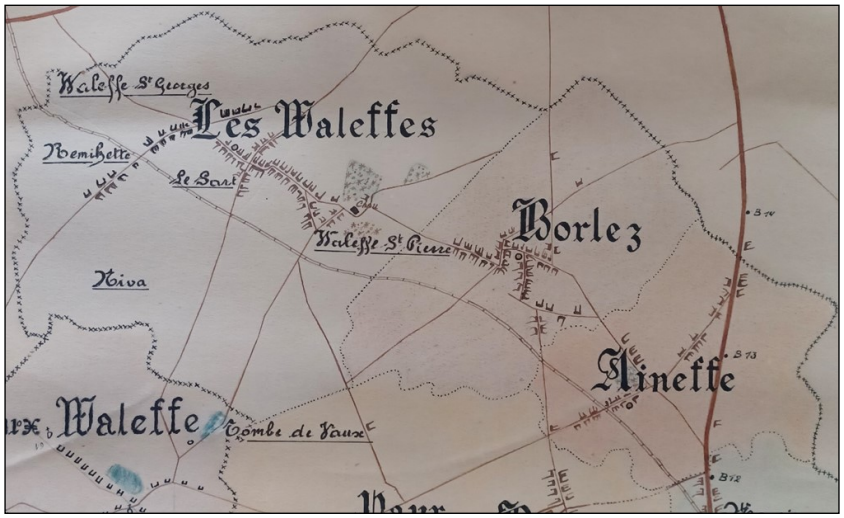


Fig. 1 : Extrait de la carte du canton de gendarmerie de Chapon-Seraing
© Coll.pers.

Radioscopie des communes d'Aineffe, Borlez et Les Waleffes[4] avant la fusion des communes[5]

AINEFFE

Arrondissement administratif et judiciaire	Huy
Canton de justice de paix	Jehay-Bodegnée
Nombre d'habitants	217
Service d'autobus	Aineffe
Poste et télégraphe (bureaux)	Vaux-Borset
Réseau de téléphone	Vaux-Borset
Bourgmestre	Joiret J.[6]
Échevins	Chabot V. et Franck A.
Secrétaire communal	Mazy Yvon
Garde champêtre	Mazy J.
Agent d'assurances	Mantulet C.
Aviculteurs	Dulaunoy – Caesens
Charron	Paulus A.
École primaire communale mixte	Bronckart, Siane (Mme), maîtresse de couture
Garage	Fraiture J.
Imprimerie	Mazy
Négociant	David M.
Kermesses	Le 17 janvier, neuvaine de mai et le 2 octobre

Aineffe, commune du canton et à 2 lieues S. de Waremme, de l'arrondissement et à 3 lieues ½ de Huy. Elle est bornée au N. par les communes de Borlez et de Viemme, à l'E. par celle de Seraing-le-Château ; elle touche au S. au territoire de Chapon-Seraing, et à l'O.S.O. à celui de Vaux.

- **Hydrographie** : un seul étang servant d'abreuvoir.
- **Sol** : entrecoupé de petites collines, bien cultivé dans toutes ses parties.
- **Agriculture** : on récolte froment, seigle, épeautre, avoine et fourrages ; pommes de terre, pois, fèves, choux ; pommes, poires, cerises. On emploie la marne pour engrais. Vaches ; trois troupeaux de moutons de cent vingt têtes chacun, porcs, poulets et dindons ; perdrix, cailles et lièvres en petite quantité. Laine et beurre.
- **Population** : 119 habitants.
- **Habitations** : la majeure partie des habitations est bâtie en briques et couverte en pailles, très peu en ardoises et pannes.
- **Commerces et industries** : l'agriculture forme la principale branche d'industrie.
- **Routes et chemins** : deux chemins vicinaux. Celui de Vaux à Aineffe et à Limont, et celui d'Aineffe à Verlaine et à Borlez. Ces chemins sont bien entretenus, cependant ils sont encore difficiles en hiver et dans les temps pluvieux.



Fig. 2 : Le château d'Otreppe de Bouvette (début XX^{e} siècle)
© Coll.pers.

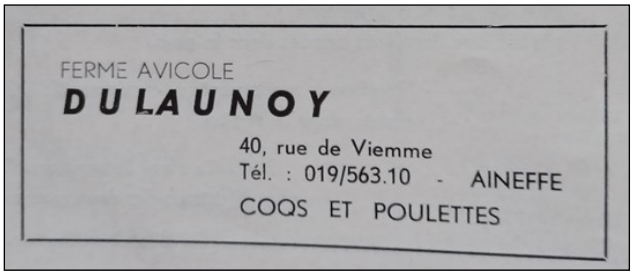


Fig. 3 : Ancienne publicité Établissements DULAUNOY
© Coll.pers.

BORLEZ

Arrondissement administratif et judiciaire	Huy
Canton de justice de paix	Jehay-Bodegnée
Habitants	393
Chemin de fer et bureau de télégraphe	Waremme et Fallais
Bureau de poste	Les Waleffes
Réseau de téléphone	Vaux-Borset
Service d'autobus	Waremme-Huy avec arrêt à Borlez
Bourgmestre	Delchambre F.[7]
Échevins	Jasselette H., Delchambre E.
Secrétaire	Delchambre J.
Garde champêtre	Paquay J.
Receveur régional	Malherbe à Huy
Agent commercial	Delchambre E.
Assurances	Delchambre J.
Épicerie et aunages	César (Me), Piron G., Delchambre R.
Bières et eaux	Delava F.
Boulangers	Delchambre R., Olivier A.
Charbon	Colpin P.
Cabaretier	Piron A.
Couturière	Dilise G.
École primaire communale mixte	Titulaire : Jadot (Me)
École gardienne	Yans (Melle)

Garage	Piret E.
Maçon	Carek (Sprl)
Médecin	Sohet F.
Menuisier	Veljend J.
Peintres	Hauteclair L. et A.
Plombier-zingueur	Vandergeten R.
Porcs (marchand de)	Mestrez L.
Prêtre	Thysmans R.[8]
Transports	Mestrez L.
Kermesses	Le dimanche de la Trinité et le 1er dimanche d'août

Borlez, commune du canton et à 2 lieues S. de Waremme. Elle est bornée au N. par les communes de Celles et de Viemme, à l'E. par celle d'Aineffe, au S. par le territoire de la commune de Vaux-Borset, et à l'O. par celui de Waleffes.

- **Hydrographie** : cette commune n'est arrosée par aucune rivière ni ruisseau.
- **Sol** : terrain assez égal, marneux, argileux. La couche végétale a en général 15 à 18 pouces de profondeur.
- **Agriculture** : on récolte blé, légumes et fourrages ; peu de plantes oléagineuses ; fruits de bonne qualité. Beaucoup de bouleaux de mauvaise croissance. On élève des chevaux et des bêtes à cornes ; environ 250 moutons.
- **Population** : 284 habitants.
- **Habitations** : le chef-lieu de la commune contient 53 maisons d'une construction assez solide.
- **Commerces et industries** : l'agriculture est la principale branche d'industrie des habitants. Le bétail élevé dans la commune ne donne lieu qu'à un commerce peu considérable. Une brasserie.
- **Routes et chemins** : neuf chemins vicinaux impraticables en hiver.



Fig. 4 : L'école communale (avant 1914)
© Coll.pers.



Fig. 5 : En-tête d'un devis du peintre-vitrier (avant 1940)
© Coll.pers.

Reproduction interdite sans l'accord de l'auteur — fraiture.d@gmail.com

Découvrez la seconde partie de cet article passionnant dans le prochain numéro de votre *Bulletin* !

[1] Superficie : 275 ha — [2] Superficie : 317 ha — [3] Superficie : 780 ha.

[4] La fusion de la commune de Faimes s'est opérée en deux étapes : première fusion volontaire entre Celles, Borlez et Les Waleffes (Arrêté royal du 27 mai 1970) et seconde fusion obligatoire des trois anciennes communes précitées avec Aineffe et Viemme (Arrêté royal du 17 septembre 1975).

[5] *Annuaire du commerce et de l'industrie de la province de Liège, Lasalle 1969*, 78e année, Lasalle et Cie, pp. 1102, 1155 et 1290.

[6] Bourgmestre PCB d'Aineffe (1947 à 1976). Il remplace le baron Gustave d'Otreppe de Bouvette, bourgmestre depuis 1933.

[7] Bourgmestre POB/PSB de Borlez (1933-1967).

[8] Robert Thysmans est né à Molenbeek-Saint-Jean le 1er mars 1908, ordonné prêtre à Namur le 28 juillet 1935 ; professeur au collège à Waremme (1948), chapelain à Seraing-le-Château (1955), curé à Borlez (1965), il est décédé à Liège le 18 février 1971.

Un été de découvertes au Cortil

Cette année encore, la plaine de vacances du Cortil à Faimes a accueilli les enfants durant six semaines, du 6 juillet au 14 août.

Six semaines, six univers à explorer

Chaque semaine, les animateurs ont proposé un nouvel univers à travers des activités, des jeux et des créations. Coupe du monde, pirates, ombre et lumière, tour du monde des cultures ou Préhistoire : les enfants ont multiplié les découvertes.

La plaine représente aussi une belle expérience pour les jeunes animateurs, parfois confrontés pour la première fois à des responsabilités professionnelles.

Découvrir le monde autrement

Sous l'impulsion de l'Échevine Magali DERENNE, différentes rencontres et sorties ont enrichi le programme de l'été.

Intradel a sensibilisé les enfants au tri des déchets et à l'environnement, tandis que Caro-Bee, jeune apicultrice de la région, leur a fait découvrir le monde des abeilles.

Les 6-12 ans ont également profité d'une sortie à la piscine chaque mardi. Et pour clôturer ces six semaines en beauté, les enfants ont pris la direction du Préhistomuseum de Ramioul, où les attendait une dernière aventure au cœur de la Préhistoire.

Les traditions ont toujours leur place

Certaines habitudes restent incontournables : cacao et collation, soupe au dîner, fruits ou légumes au goûter…

Sans oublier les traditionnelles frites du vendredi midi avec Liliane ! Mayonnaise ou ketchup ? Les plus gourmands choisissent les deux.

Un succès qui se confirme

Merci aux animateurs, aux intervenants et partenaires ainsi qu'aux parents pour leur confiance.

Une confiance qui se traduit dans les inscriptions : la plaine affiche complet de plus en plus rapidement.

Rendez-vous l'été prochain pour de nouvelles aventures… et quelques traditions auxquelles personne n'a envie de toucher.



Le Cercle des Jeunes de Faimes : qui sommes-nous ?

Depuis quelques mois, vous avez peut-être entendu parler du Cercle des Jeunes de Faimes, ou CJF. Vous avez vu passer une publication, participé à un événement ou croisé l'un de ses membres avec son fameux t-shirt orange… Mais qui se cache derrière ces trois lettres et pourquoi avoir créé ce cercle ?

Le CJF est né d'une envie simple : permettre aux jeunes de se retrouver, de faire connaissance, de partager leurs idées et d'organiser à Faimes des activités qu'ils allaient parfois chercher ailleurs.

Créé le 3 août 2025, le Cercle souhaite dynamiser la vie locale et construire des projets avec les jeunes, et pas seulement pour eux. Soirées, événements sportifs, rencontres ou activités plus originales : chacun peut faire une proposition et contribuer à sa réalisation.

Mais le CJF, ce n'est pas purement et simplement une question d'événements. C'est aussi l'occasion de travailler ensemble, de prendre des initiatives, de rencontrer de nouvelles personnes et de participer activement à la vie de la commune. Le Cercle se veut avant tout un lieu de rencontre, de partage et de convivialité où chacun peut apporter sa petite touche.

Une équipe de 17 jeunes

L'ASBL compte aujourd'hui 17 membres motivés, chacun apportant ses idées et son énergie au projet.

Le comité réunit Simon LESTRATE, président ; Zazie PESSER, vice-présidente ; Fanny LESTRATE, secrétaire ; Donovan MONET et Louis THONON, trésoriers et Lucie GONTHIER, responsable communication, accompagnée de Pauline OGER, Agathe BILLEN, Terence SALVADOR et Chloé INFANTINO.

Les autres membres actifs sont Aymeric WERY, Charlotte CHASSEUR, Davy HANNOSSET, Elliot NOTELAERS, Emeric ROBA, Romain MONET et Sasha PIRLET.

Les rôles peuvent évoluer d'une année à l'autre, cette réorganisation se faisant toujours autour d'un bon repas pris tous ensemble !

Des projets et des envies

Le Cercle souhaite rester à l'écoute des envies des jeunes et faire émerger de nouvelles idées. Chacun peut soumettre une proposition, même la plus simple ou la plus originale, et l'équipe essaie ensuite de voir comment lui donner vie. Le CJF peut aussi répondre à certaines demandes venant des jeunes ou des habitants de la commune, lorsque celles-ci correspondent à son esprit et ses possibilités. Pour les projets plus importants, le Cercle n'hésite pas à collaborer avec d'autres comités du village et souhaite également soutenir de belles causes et des initiatives qui lui tiennent à cœur lorsque l'occasion se présente.

Depuis sa création, il a notamment collaboré avec les Djoyeux Borlatis et le comité de Celles pour les Apéros Faimois, participé au Relais pour la Vie et organisé, le 19 septembre, sa première Course de Brouettes sur la place de Les Waleffes.

Une première année déjà bien remplie, qui témoigne de l'envie du Cercle de poursuivre sur cette belle lancée et de continuer à faire vivre Faimes.

Prochain rendez-vous : une soirée festive le samedi 21 novembre. Plus d'infos sur les réseaux sociaux du CJF.

Envie de rejoindre le CJF ?

Dès 16 ans, il est possible de participer aux activités, de donner un coup de main ou simplement de découvrir le Cercle.

À partir de 18 ans, les jeunes qui souhaitent s'investir davantage peuvent aussi rejoindre le comité, dans la limite des places disponibles.

Dans tous les cas, il y a une place pour toi au CJF !

Envie de suivre les projets du CJF, de découvrir ses prochains rendez-vous et de ne rien manquer de ses activités ? Retrouve le Cercle des Jeunes de Faimes sur Facebook et Instagram.



Été solidaire 2026 : un bilan très positif pour les 12 jeunes engagés au service de la Commune et du CPAS

Cet été encore, l'opération « Été solidaire » a permis à des jeunes Faimois et Faimoises de s'investir activement dans la vie locale tout en vivant une expérience enrichissante dans le monde du travail.

Du 6 juillet au 21 août, 12 étudiants âgés de 15 à 21 ans ont ainsi eu l'occasion de prendre part à différentes missions : entretien des espaces verts avec le service voirie, nettoyage des classes et des jeux dans les écoles, maraîchage, magasin de seconde main, préparation des conteneurs à l'école de Les Waleffes et même… maçonnerie ! Pour certains, il s'agissait d'un premier contact avec le monde du travail et d'une occasion de gagner en confiance tout en acquérant de nouvelles compétences.

Au-delà du travail accompli, « Été solidaire » constitue avant tout une expérience humaine et citoyenne. Le dispositif permet aux jeunes de découvrir les exigences du monde professionnel, de développer leur autonomie, leur sens des responsabilités et leur capacité à travailler en équipe. C'est aussi une belle manière de les sensibiliser à l'importance du service rendu à la population.

Merci à Djulia ARCADIPANE, Ninon BAUWENS, Lucie CORONA, Abbygaëlle DAVID, Alrik FIEVET, Antoine FRAITURE, Emy HOEBREGHTS, Lola LÉONARD, Lola SWITTEN, Sacha TORREKENS, Élisabeth VANDENBROUCKE et Thibault VANDENBROUCKE. Merci également aux équipes pour l'encadrement durant tout l'été.

Rendez-vous en 2027 !



Adoptez l'écoconduite : un geste simple pour votre portefeuille et pour l'environnement

En milieu rural, la voiture reste indispensable pour les déplacements du quotidien : travail, courses, activités des enfants ou accès aux services. L'écoconduite permet de réduire sa consommation de carburant, d'améliorer sa sécurité et de diminuer son impact sur l'environnement, sans rallonger ses trajets.

Les bénéfices de l'écoconduite

Adopter quelques habitudes simples peut produire des effets immédiats :

- Jusqu'à 15 % de carburant économisé, soit plusieurs centaines d'euros par an pour un conducteur parcourant régulièrement de longues distances ;
- Jusqu'à 15 % d'émissions de CO_2 en moins ;
- Une usure réduite du véhicule (freins, pneus, embrayage), diminuant les frais d'entretien ;
- Une conduite plus souple et plus sûre, réduisant le stress et le risque d'accident.

Les gestes essentiels sont connus : anticiper la circulation, maintenir une vitesse régulière, éviter les accélérations brusques, passer les vitesses au bon moment et vérifier régulièrement la pression des pneus.

La Commune montre l'exemple

Au printemps 2025, plusieurs agents et ouvriers communaux ont suivi une formation pratique à l'écoconduite. Cette initiative s'inscrivait dans la volonté de la Commune de réduire la consommation de carburant, les émissions de CO_2 de sa flotte de véhicules et les coûts liés à leur utilisation.



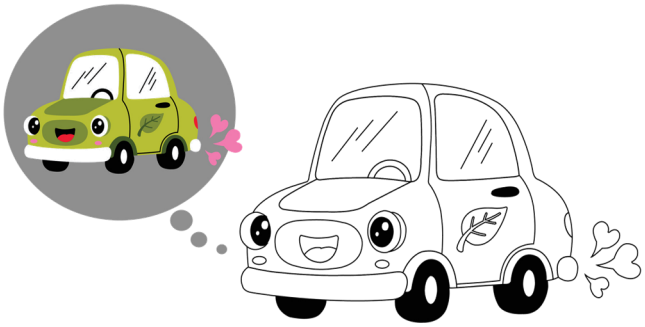


Les résultats ont confirmé l'efficacité de la démarche :

- Les agents formés ont réduit leur consommation de 15 % en moyenne ;
- Les chiffres théoriques ont été confirmés dès le premier parcours ;
- Dans la majorité des cas, la durée du trajet est restée identique.

Forte de cette expérience positive, la Commune souhaite désormais permettre aux habitants de bénéficier de cette formation.

Apprenez l'écoconduite avec la Commune



Afin d'aider les habitants à mettre ces conseils en pratique, la Commune organise des formations d'écoconduite. Il s'agit d'une formation pratique, réalisée avec votre propre véhicule et un moniteur spécialisé. Pendant environ une heure, vous recevez des conseils personnalisés directement sur votre trajet habituel.

La formation est gratuite pour les jeunes conducteurs. Pour les autres participants, une contribution de 50 € est demandée.

Les sessions sont organisées en fonction des demandes. Une date est fixée avec les personnes intéressées dès que le nombre requis est atteint.

Pour participer ou obtenir davantage d'informations, contactez Madame Sophie FARACI :

sophie.faraci@faimes.be – 019/33 98 65

La Mission Régionale Huy-Waremme (MIRHW), votre partenaire emploi dans l'arrondissement Huy-Waremme

Depuis 1992, la MIRHW accompagne les chercheurs d'emploi et soutient les entreprises locales dans leurs besoins en recrutement. Notre ASBL agit chaque jour pour favoriser l'accès à un emploi durable et de qualité.

Vous êtes chercheur d'emploi ?

La Mission Régionale Huy-Waremme vous propose un accompagnement personnalisé à chaque étape de votre parcours. Grâce à nos jobcoachings, nos formations qualifiantes, nos offres d'emploi et surtout le « matching » de votre profil avec nos entreprises partenaires, nous vous aidons à trouver un job durable adapté à vos compétences et à vos envies (vérifiez néanmoins si vous êtes dans notre public-cible sur mirhw.be/jobcoaching).

Notre équipe vous soutient concrètement dans vos démarches : suivi intensif et individualisé, création de CV, de lettre de motivation, préparation aux entretiens d'embauche, aide pour vos candidatures, suivi dans l'emploi…

Vous êtes une entreprise ?

Nous vous accompagnons dans vos recrutements. De la définition du profil recherché à la présélection des candidats, nous mettons en place des solutions sur mesure afin de répondre efficacement à vos besoins en personnel. Désormais, une base de données de CV internes est par ailleurs disponible en fonction du secteur dans lequel vous recrutez.

Notre connaissance du tissu local et notre collaboration avec de nombreux partenaires nous permettent de vous proposer des candidats motivés.

Il s'agit d'un service de proximité humain, efficace et gratuit, car subsidié par le Service public de Wallonie, le Forem et le Fonds social européen.

Nos bureaux se situent à Huy, Waremme, Hannut et Wanze. Des permanences sont organisées à Villers-le-Bouillet, Amay, Engis, Saint-Georges-sur-Meuse, Ouffet et Anthisnes.



Pour nous contacter :

- info@mirhw.be – 019/33 08 81
- Via nos pages Facebook, LinkedIn, Instagram & notre site www.mirhw.be

« Mon Espace » : votre lien direct avec l'administration

Gagner du temps, éviter les déplacements et suivre ses dossiers en quelques clics : bienvenue dans « Mon Espace », le guichet numérique de la Wallonie.

Besoin d'un permis, d'une aide régionale ou du suivi d'un dossier administratif ? Avec « Mon Espace », le guichet numérique de la Wallonie, de nombreuses démarches peuvent désormais être réalisées en ligne, simplement et en toute sécurité.

Accessible 24h/24 et 7j/7, « Mon Espace » permet ainsi d'introduire des demandes, d'envoyer des documents, de suivre l'avancement de ses dossiers et aussi d'échanger avec l'administration depuis un espace personnel sécurisé. Plus besoin de multiplier les déplacements ou les formulaires papier : vos démarches sont centralisées au même endroit.

La plateforme s'enrichit progressivement pour offrir un accès toujours plus simple aux services de la Wallonie et faciliter le quotidien des citoyens.

Vous êtes indépendant ou chef d'entreprise ?

« Mon Espace » propose également un espace dédié aux entreprises, indépendants et associations. Il permet de gérer des démarches professionnelles, de suivre ses dossiers et de regrouper les échanges avec l'administration dans un environnement sécurisé.



Gérez vos démarches administratives en quelques clics seulement : monespace.wallonie.be

Source : Vivre la Wallonie, n° 73 — Automne 2026

Infos utiles et prochains rendez-vous

Un arbre pour demain : 21 novembre



Donnez votre sang, sauvez des vies

CROIX-ROUGE de Belgique

Le mercredi 09 décembre 2026

de 17 h à 20 h

Salle « La Forge » à CELLES, rue A. Warnotte

Des livres et vous

La bibliothèque de Faimes vous accueille le jeudi de 16 h 30 à 18 h 30 et le dimanche de 10 h 30 à 12 h 30.

Chapelle de Saives, rue Al Cadorette, 4, 4317 FAIMES



Décorons ensemble le sapin de Noël



Cap sur les stages !

- **Du 28 au 31 décembre (vacances d'hiver)**

 Le meilleur pâtissier (petits et grands)

- **Du 22 au 26 février (congés de détente)**

 Super Mario - Pokémons (petits et grands)

Renseignements et inscriptions :

⇒ Mme SEILLER : 019/33 98 54
angelique.seiller@faimes.be

⇒ Administration communale : 019/33 98 50
commune@faimes.be

⇒ Mme DERENNE : 0479/607 752
derenne.magali@gmail.com



— Le Collège communal —



Jean-Marc DELCHAMBRE
— Bourgmestre —
jm.delchambre@faimes.be
0474/301 588



Laurence MARNEFFE
— Présidente du CPAS —
laurence.marneffe@hotmail.com
0496/937 114



Manu LARUELLE
— 1er Échevin —
manu.laruelle@hotmail.com
0476/339 481



Étienne CARTUYVELS
— 2e Échevin —
cartuyv@outlook.com
0475/898 289



Magali DERENNE
— 3e Échevine —
derenne.magali@gmail.com
0479/607 752

— Les Conseillers communaux —



Colette BAILLY
colettebailly1962@gmail.com
0496/050 564



Nadine BUDDEKER-COËME
nadinebuddeker@yahoo.fr
0496/706 308



Patrice DECELLE
patrice.decelle@gmail.com
0494/905 800



Bénédicte FRAIPONT
benefraipont@hotmail.com
0479/822 367



Laurent FRYNS
laurent.fryns@gmail.com
0473/583 460



Virginie KLASSEN
virginie.klassen@gmail.com
0496/744 304



Fabien LEPICARD
lepicard.fabien@gmail.com
0478/674 144



Lionel LOUIS
lio_number5@hotmail.com
0498/785 822



Élise RÉGIMONT
eliseregimont@gmail.com
0470/920 602



François THONON
francois.thonon@gmail.com
0478/428 007